

Paris, le 8 juillet 2010

## Aéroports de Paris

### Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

En application du code de commerce et des recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, auquel le conseil d'administration de la société a choisi de se référer, Aéroports de Paris publie les éléments concernant la rémunération de ses dirigeants mandataires sociaux, Pierre Graff, Président directeur général, et François Rubichon, Directeur général délégué.

#### Rémunérations fixe et variable au titre de l'exercice 2010

Le montant annuel brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2010 a été fixé par le conseil d'administration, lors de sa séance en date du 18 février 2010, sans changement, à :

M. Graff :	370 000 €
M. Rubichon :	300 000 €

La rémunération variable du Président directeur général et du Directeur général délégué est fondée sur des éléments financiers, de qualité de service et de réalisation d'engagements majeurs. Au titre de 2010, la rémunération variable définie par le Conseil d'administration du 18 février 2010 est assise sur :

- Deux objectifs de performance économiques: le montant de l'EBITDA Groupe (marge brute - pesant pour 40%) et le montant de l'EBITDA pour les segments "commerces et services (pesant pour 10 %.)
- Deux objectifs de performance portant sur la satisfaction de nos clients : quatre indicateurs de qualité, pesant chacun pour 4%, et le taux de satisfaction globale perçue par les passagers (pesant pour 19%).
- Trois objectifs spécifiques à l'année 2010 : la poursuite de la progression normale des travaux de gros œuvre du satellite 4 (pesant pour 5%), la réalisation des économies et actions communes dans le cadre du rapprochement avec Schiphol Group (pesant pour 5%) et la maîtrise des consommations internes d'énergie (pesant pour 5%)

Le respect de chacun de ces objectifs déclenchera une majoration de 40 % de la rémunération annuelle brute perçue par chacun des deux dirigeants, affectée des taux de pondération décrits ci-dessus. Si ces objectifs sont dépassés, le taux de rémunération variable peut être augmenté linéairement jusqu'à 70 % de la rémunération annuelle brute perçue.

---

[www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)

**Contact presse :** Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs :** Florence Dalon + 33 1 43 35 70 58

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Avec 83 millions de passagers accueillis en 2009, Aéroports de Paris est le 2<sup>ème</sup> groupe aéroportuaire européen pour le trafic de passagers et le 1<sup>er</sup> pour le fret et le courrier.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2009, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 633 millions d'euros et le résultat net à 270 millions d'euros.



## AÉROPORTS DE PARIS

### *Le monde entier est notre invité*

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place par la société au profit de ses mandataires sociaux.

Ils ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

#### **Rémunération différée de M. Rubichon**

Le mandat social de François Rubichon a été renouvelé, en juillet 2009, en qualité de Directeur Général Délégué de la société. La convention réglementée relative aux effets de la cessation non volontaire de son mandat a été approuvée par l'assemblée générale du 27 mai 2010.

L'indemnité, au cas où il serait mis fin à son mandat social par révocation ou non-reconduction, serait égale à la rémunération perçue au cours des 12 derniers mois entiers, affectée du taux moyen de réalisation des objectifs annuels cibles utilisés pour la détermination de la part variable de rémunération, ce taux étant calculé sur les trois derniers exercices.

Communiqué de presse

#### **Relations Investisseurs**

Florence Dalon / Vincent Bouchery : + 33 1 43 35 70 58 - [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)

#### **Contact presse**

Christine d'Argentré / Charlotte de Chavagnac : + 33 1 43 35 70 70.

**Site internet :** [www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)

---

[www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)

**Contact presse :** Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs :** Florence Dalon + 33 1 43 35 70 58

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Avec 83 millions de passagers accueillis en 2009, Aéroports de Paris est le 2<sup>ème</sup> groupe aéroportuaire européen pour le trafic de passagers et le 1<sup>er</sup> pour le fret et le courrier.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2009, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 633 millions d'euros et le résultat net à 270 millions d'euros.